

L'ADEQUATION ENTRE LES ATTENTES DE L'INSTITUTION ET LES PROGRAMMES

Le développement de la démarche d'évaluation se trouve en partie freiné dans les pratiques du lycée, par la pression des épreuves du baccalauréat sur les représentations des professeurs, des chefs d'établissement et des familles. Dès la classe de Seconde, on constate une importance croissante des pratiques « d'entraînement à l'examen », qui peuvent se traduire, en Première et en Terminale, par la mise en place d'un, deux ou trois « bacs blancs », où la note et la performance des élèves occupent le premier plan. La présente fiche vise deux objectifs de formation :

- 1. Faire percevoir qu'une pratique visant l'entraînement ne prend sens et efficacité qu'en relation avec un travail de construction des compétences adapté aux besoins des élèves et régulièrement évalué ;*
- 2. Faire évoluer les représentations et les pratiques des professeurs, en les aidant à percevoir les cohérences entre les préconisations de l'institution, les exigences des programmes et les attentes de l'examen.*

Replacer l'entraînement à l'examen dans une démarche de construction des compétences et d'évaluation

Ce point appelle plusieurs domaines d'intervention, parmi lesquels on peut repérer :

- Aider les professeurs à expliciter les compétences convoquées pour une réussite aux épreuves de l'examen dans leur discipline ;
- Identifier les compétences laissées dans l'implicite ou insuffisamment prises en compte dans le travail et les pratiques de classe ;
- Aider les équipes disciplinaires à établir une progression harmonisée sur un niveau donné et sur la continuité du parcours du lycée ;
- Leur permettre de faire émerger une construction graduelle des apprentissages en explicitant des attendus ;
- Se doter d'outils d'évaluation partagés pour évaluer la maîtrise d'une compétence tout au long d'un processus d'apprentissage en le distinguant d'un devoir final ;
- Convoquer les dispositifs d'individualisation (Accompagnement personnalisé, différenciation pédagogique, etc.) et la connaissance des outils pour adapter cette démarche aux besoins particuliers des élèves ;
- Définir, avec les acteurs concernés (chef d'établissement, parents, ...) et présenter aux élèves, un calendrier sur lequel figurent, en regard des temps d'apprentissage, les évaluations, les devoirs communs, les bacs blancs ;
- Présenter et faire partager un calendrier, en termes de besoins d'apprentissage, au chef d'établissement et aux familles pour la tenue des devoirs communs et des bacs blancs ;
- Apprendre à définir les contenus de ces évaluations en termes de compétences ;
- Aider les professeurs à interpréter et exploiter les résultats de ces travaux comme des indicateurs pour mettre en place une remédiation adaptée.

Permettre aux professeurs de dépasser un sentiment d'injonction paradoxale

Des professeurs interrogent : qu'est-ce qu'on nous demande ? Ils ont le sentiment de devoir satisfaire deux commandes indépendantes et parfois contradictoires (évaluer des connaissances et évaluer des compétences) ; ils n'identifient pas le point de rencontre de ces deux commandes.

Il en est parfois de même quand ils pensent que préparer les élèves au baccalauréat et les préparer à une formation universitaire ne mobilisent pas forcément les mêmes compétences.

Cet objectif peut être réalisé par un accompagnement disciplinaire permettant d'aider les professeurs à percevoir comment les préconisations de l'institution construisent les compétences attendues à l'examen et sont en cohérence avec les programmes. Il s'agira, par exemple, de procéder à une lecture des programmes :

- en repérant dans l'écriture des programmes, les compétences convoquées, qu'il s'agisse de compétences transversales ou spécifiques. (A titre d'exemple, les programmes de français sont écrits autour de trois grandes compétences « lire, écrire, dire » corrélées avec les épreuves écrite et orale de l'EAF).

Autre exemple en histoire géographie avec l'épreuve « étude critique d'un ou deux documents ».

Texte Epreuve Histoire Série L/ES BO spécial N°7 du 6/10/2011	Texte Capacités au programme BO spécial N°8 du 13/11/2011 (en gras celles que l'épreuve du bac mobilise)	
<p>L'exercice d'étude critique de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux document(s) et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.</p> <p>Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus historiques évoqués.</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document en histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en dégageant le sens général du ou des document(s) en relation avec la question historique à laquelle il(s) se rapporte(nt) - en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question historique et en prenant la distance critique nécessaire ; - en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents. 	1) Identifier et localiser	<ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres - situer et caractériser une date dans un contexte chronologique - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
	2) Changer les échelles et mettre en relation	<ul style="list-style-type: none"> - situer un événement dans le temps court ou le temps long - Repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents - mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) - confronter des situations historiques ou/et géographiques
	II- Maitriser des outils et méthodes spécifiques	
	1) Exploiter et confronter des informations	<ul style="list-style-type: none"> - identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production) - prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire - cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée - critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
	2) Organiser et synthétiser des informations	<ul style="list-style-type: none"> - décrire et mettre en récit une situation historique - réaliser des cartes, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition) - rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique - lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description.
	3) Utiliser les TIC	<ul style="list-style-type: none"> - ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires.

- en identifiant les compétences secondaires (par exemple savoir argumenter) pour dégager une progression en termes d'apprentissages, à partir des points du programme, pour faire émerger des pratiques de classe et des gestes professionnels adaptés, et aider les professeurs à construire une évaluation critériée.
- a contrario, en les aidant à traduire les exercices de l'examen en termes de tâches complexes, de savoir-faire et démarches à construire.